

P. DEBRY donne lecture du texte suivant :

P. DEBRY geeft lezing van de volgende tekst :

Un récent article de presse nous apprend que la Région venait de débloquer 1,5 million pour renforcer la sécurité routière des zones 30 et aux abords des écoles dans 22 lieux répartis dans 9 communes.

L'année passée, 2 millions avaient été libérés pour des projets dans 12 communes.

Parmi les 22 lieux retenus en 2017, aucun ne se situe sur le territoire de notre commune.

J'ignore si certains projets retenus en 2016 concernaient Anderlecht.

Tous ces projets ont été proposés par les communes et acceptés par la Région, à condition qu'ils rentrent dans le cadre de la sécurité routière.

Pourriez-vous me dire combien de projets la commune a proposé respectivement en 2016 et en 2017 ?

Certains de ceux-ci ont-ils acceptés en 2016 ?

De quels projets s'agit-il (respectivement en 2016 et en 2017)?

Le cas échéant, connaissez les raisons pour lesquelles ces projets n'auraient pas été retenus ?

Si de nouveaux moyens sont prévus par la Région en 2018, comptez-vous introduire des projets ? Si oui, lesquels ?

Madame l'Echevine CARLIER donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen CARLIER geeft lezing van het volgende antwoord :

Monsieur le Conseiller,

Je vous signale que fin 2016, le service "Mobilité" a bien répondu à l'appel au subside régional en matière de sécurité routière. Au terme d'un examen des demandes par les services régionaux, ce ne sont pas moins de 245.725 Euros qui ont été octroyés à la Commune d'Anderlecht. Ces budgets sont mobilisés pour couvrir neuf projets communaux devant être réalisés dans les deux ans, selon la date de la convention. Ces projets ont été approuvés par le Conseil communal le 24 novembre 2016.

Complémentairement à ces dossiers, le service « Mobilité », en partenariat avec le service communal « Travaux publics » et le service « Sécurité routière » de la Région travaillent sur divers autres points d'attention pour anticiper le futur appel à subsides. Ironie du calendrier, c'est demain qu'aura lieu la première réunion d'info pour l'appel à subsides. Mes services seront présents avec enthousiasme.

Il est évident que nous vous informerons sur les divers projets que nous retiendrons. Dans ce contexte, je vous rappelle que nous avons également acheté des radars préventifs permettant d'objectiver des comportements sur notre territoire avant d'étudier les mesures nécessaires à prendre et, le cas échéant, les subsides à solliciter.

P. DEBRY demande si les neufs projets cités étaient à charge du budget 2016. Le Collège a-t-il introduit des projets pour le budget 2017 ?

Madame l'Echevine CARLIER explique qu'il y avait déjà de nombreux projets en 2016 qui n'ont pas encore été réalisés pour des raisons pratiques. Il a donc été décidé de sauter une année. Toutefois, dès demain, le Collège s'attellera à ébaucher les projets pour 2018.